

Renforcement des capacités au niveau des plans de gestion environnementale

1. CONTEXTE

1.1. Le programme Réseau Agro-Innov

Mis en œuvre par UPA Développement international (UPA DI), ce programme est financé par le gouvernement canadien, par l'entremise d'Affaires mondiales Canada (AMC). Au cœur de Réseau Agro-Innov, nous retrouvons un mode de coopération basé sur une relation d'égal à égal. Entre entrepreneur.e.s agricoles du Nord et du Sud, frères et sœurs de terre, on parle le même langage, celui de la terre et de l'agroalimentaire. Pour réduire la pauvreté, Réseau Agro-Innov contribue au développement de la croissance économique pour toutes et tous, répond à une série de besoins sociaux, vise la protection de l'environnement, tout en luttant contre les changements climatiques. Le projet soutient les femmes et les filles afin qu'elles développent leurs compétences, accèdent à des postes de décision et participent pleinement à la croissance économique de leur communauté.

Ce programme vise à améliorer la productivité et la rentabilité des entreprises agricoles familiales de 11 pays en développement tout en renforçant, sur le plan de la performance et de la gouvernance inclusive, les organisations professionnelles agricoles (OPA) qui les appuient. En appuyant des productrices.teurs du Sud dans le développement de leurs exploitations familiales, les coopérant.e.s volontaires canadien.ne.s renforcent la capacité des organisations paysannes et d'autres acteurs des filières agroalimentaires à mettre sur pied des services économiques durables. Par ailleurs, le programme accompagne les productrices.teurs et les conseillères.ers expert.e.s pour qu'elles.ils réalisent des activités de sensibilisation du public canadien.

1.2. Description du partenaire en Guinée

La Confédération nationale des organisations paysannes de Guinée (CNOP-G) est une organisation professionnelle agricole à caractère associatif dont les membres sont des unions non fédérées et des fédérations de producteurs.

La CNOP-G a été créée en 2000 par quatre fédérations fondatrices (FPFD, FNPCG, FPCG et FOP-BG) dans le but de créer la synergie d'action entre les différentes organisations leur permettant de se renforcer et de valoriser les exploitations familiales agricoles.

Elle comprend **22 fédérations et 2 Unions** non fédérées, couvrant les principales filières agricoles et actives dans les différents maillons (production, transformation et commercialisation) dans les quatre

régions naturelles de la Guinée avec un dispositif d'appui décentralisé. Elle a un statut d'organisations paysannes et est régie par la loi L/2005/014/AN.

Elle a pour mission de défendre les intérêts des exploitations familiales à travers leurs faïtières en les modernisant afin de créer plus de richesse et des emplois stables en vue d'un développement socio-économique durable. Pour atteindre cette mission, la CNOP-G s'est fixé pour objectifs (i) d'assurer la représentation des OPA et de défendre les intérêts de leurs membres; (ii) de renforcer la structuration des productrices.teurs agricoles en tenant compte du genre; (iii) de favoriser le renforcement des capacités techniques, économiques et institutionnelles des OPA membres (iv) d'informer les OPA des enjeux des politiques nationales, sous régionales, et internationales liées au secteur agricole. Ses domaines d'intervention sont axés essentiellement sur la défense des intérêts, la structuration, l'information et le renforcement des capacités. Dans ce contexte, ses axes stratégiques sont (i) développement institutionnel et gouvernance des OPA; (ii) développement des services économiques des OPA; (iii) adaptation et résilience aux changements climatiques.

1.3. Description du projet dans lequel la.le coopérant.e interviendra

La ou le coopérant.e appuiera l'équipe de la CNOP-G, et plus spécifiquement l'équipe responsable du projet agricole mis en œuvre dans le Parc national du Moyen-Bafing (PNMB), dans la réalisation d'analyses environnementales sommaires des initiatives soutenues par des fonds d'appui économique.

Ces fonds d'appui économique sont répartis en trois catégories, à savoir :

- les Fonds d'appui économique visant l'allègement de la pénibilité des tâches reproductives des femmes et des jeunes femmes (F/JF);
- les Fonds d'appui aux initiatives communautaires d'adaptation aux changements climatiques;
- les Fonds d'appui à l'entrepreneuriat vert.

Chaque projet ou initiative bénéficiant d'un appui financier devra faire l'objet d'une analyse environnementale sommaire, afin d'identifier les principaux risques et enjeux environnementaux associés à sa mise en œuvre et, lorsque nécessaire, de proposer des mesures appropriées pour les prévenir ou les atténuer.

2. OBJECTIFS, ACTIVITÉS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Description du mandat :
Accompagner la CNOP-G et plus précisément l'équipe du projet du PNMB, notamment le responsable environnement, dans l'analyse environnementale sommaire des différents fonds d'appui qui seront octroyés dans le cadre du projet.
Objectif général :
L'objectif du mandat est de soutenir l'équipe du projet du PNMB dans la réalisation des analyses environnementales sommaires des différents fonds d'appui et de préparer un rapport complet.
Objectifs spécifiques :
1. Réviser, adapter et améliorer la grille d'analyse environnementale sommaire (format Excel).
2. Compléter les analyses environnementales sommaires en lien avec les fonds d'appui économique.
3. Préparer le rapport pour la soumission des analyses environnementales sommaires.
Activités :
1. Réviser, adapter et améliorer la grille d'analyse environnementale sommaire (format Excel).
2. Collecter l'ensemble des informations nécessaires sur chacun des projets financés par des fonds d'appui afin de remplir la grille d'analyse environnementale sommaire.
3. Remplir une grille d'analyse environnementale sommaire par projet financé par des fonds d'appui.
4. Formuler des recommandations pour la mise en œuvre de mesures de mitigation visant à réduire les impacts négatifs potentiels sur l'environnement.
5. Rédiger un rapport narratif de compilation des résultats des analyses environnementales sommaires.
6. Rédiger un rapport de mission.
Résultats attendus :
1. Une grille améliorée et adaptée d'analyse environnementale sommaire est approuvée.
2. Des analyses environnementales sommaires sont réalisées pour chacun des projets financés par des fonds d'appui économiques.
3. Des recommandations sont formulées pour réduire les impacts négatifs potentiels des projets appuyés par des fonds sur l'environnement.
4. Un rapport narratif, accompagné des grilles d'analyse environnementale sommaire, est rédigé et prêt à être déposé.
5. Un rapport de mission est rédigé.

Mesures transversales	
Égalité entre les femmes et les hommes :	
- Promouvoir la politique d'égalité entre les femmes et les hommes d'UPA DI et inviter les organisations partenaires à réfléchir aux besoins spécifiques des femmes et à leur implication à tous les niveaux de l'organisation.	
Environnementales :	
- Encourager une approche écologiquement intensive de l'agriculture et contribuer au développement de pratiques respectueuses de l'environnement.	

Période de réalisation du mandat	
Date de début du mandat	Novembre 2026
Durée du mandat	3 semaines

3. COMPÉTENCES TECHNIQUES, EXPÉRIENCE ET CONNAISSANCES

- Diplôme en environnement ou autre domaine en lien avec le poste.
- Compétence en accompagnement d'organisations professionnelles agricoles.
- Compétence en rédaction d'analyses environnementales.
- Capacité à présenter des informations vulgarisées à des publics variés (analphabète ou peu alphabétisé).
- Excellente capacité à travailler en situation interculturelle et capacité d'adaptation.
- Excellente capacité à travailler en équipe.
- Faire preuve de beaucoup de rigueur, d'autonomie et d'initiative.

4. RESSOURCES

Les personnes canadiennes intéressées à la réalisation de ce mandat peuvent faire parvenir leur CV à Francis Boursier au fboursier@upadi.ca et remplir le formulaire de mise en candidature suivant : <https://upadi.ca/simpliquer/formulaire-de-mise-en-candidature>